

## Billet n° 11

**Pendant la préparation :** Lisez attentivement le texte et la question que vous préparerez:

### L'orientation après le bac devient un marché

Avides de conseils - l'orientation est l'un des points faibles de notre système scolaire, des milliers de lycéens vont se lancer à la pêche aux informations à l'occasion du Salon de l'éducation organisé par la Ligue de l'enseignement du 16 au 19 novembre porte de Versailles, à Paris.

Confronté à la crise étudiante contre le contrat première embauche (CPE), le gouvernement a pris tardivement la mesure du problème et le premier ministre a nommé, en juin, un délégué interministériel à l'orientation qui rendra ses propositions en janvier. D'ores et déjà<sup>1</sup>, quelques mesures ont été prises. La mise en place d'un portail Internet ([www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)) doit aider les jeunes à se repérer dans le maquis des formations. Mais il est encore très incomplet sur les taux de réussite par filière et les taux d'insertion professionnelle en fonction des diplômes.

Parmi les nouveautés promises, les élèves de terminale devraient bénéficier d'un dossier unique pour leurs vœux d'orientation. [...]

### Des conférences ciblées

En attendant, les lycéens doivent faire avec les moyens du bord. Ils se rendent dans les centres de documentation et d'information (CDI) de leur lycée, sollicitent les conseillers d'orientation-psychologues qui font des permanences dans les établissements scolaires et les centres d'information et d'orientation (CIO), demandent des conseils à leurs professeurs principaux... Mais, souvent, ils restent sur leur faim. « *Au CDI, on nous met devant une armoire pleine de brochures qu'on ne sait pas par quel bout prendre*, explique Floréale Mangin, 17 ans, présidente de l'Union nationale lycéenne (UNL) et élève de terminale au lycée Paul Eluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). *Dans mon lycée, nous avons un poste de conseiller d'orientation à mi-temps pour 2 000 élèves. Il faut prendre rendez-vous des semaines à l'avance et en une demi-heure de rendez-vous on n'a pas le temps de construire son projet.* »

Les proviseurs reconnaissent les lacunes du système. « *Les conseillers d'orientation sont trop peu nombreux dans les lycées*, déplore Philippe Guittet, secrétaire général du SNPDEN, le principal syndicat des chefs d'établissement. *Quant aux professeurs principaux, il faudrait pouvoir leur dégager du temps pour conseiller les élèves et pour se mettre au courant de l'évolution des formations.* » [...]

Livrés à eux-mêmes, les lycéens surfent sur Internet, essayant de glaner par eux-mêmes les informations utiles. Parmi les sites les plus fréquentés, on compte l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions), L'Etudiant et Studyrama. Le premier est public, les deux autres privés. Mais si l'Onisep et L'Etudiant délivrent une information succincte gratuite, la plupart de leurs guides sont payants, contrairement à Studyrama.

Pour compléter leur information, les lycéens peuvent fréquenter les différents salons. L'Onisep a mis sur pied un Salon de l'orientation dans le cadre du Salon de l'éducation tout

---

<sup>1</sup> D'ores et déjà : Dès à présent, dès maintenant

comme le groupe L'Etudiant, qui offre toute une série de conférences ciblées. [...] Face à cette avalanche d'informations, les lycéens, et surtout leurs familles, sont demandeurs d'un accompagnement personnalisé. Du coup émerge, ces dernières années, un marché autour du bilan d'orientation. Pas encore très solvable pour l'instant.

Martine Laronche, *Le Monde*, 16.11.06

### Question à préparer:

Pensez-vous que l'orientation après le bac soit importante pour un jeune ? Quelles propositions feriez-vous pour l'améliorer ? Vous présenterez votre exposé en organisant vos idées et en les illustrant d'exemples venant de vos connaissances et de votre expérience.

### Pendant l'épreuve orale :

1. Présentez brièvement le texte pour en faire ressortir le thème et l'idée principale en 2 à 4 phrases. **10 points**
2. Lisez à haute voix le passage indiqué par le professeur. **10 points**
3. Présentez votre opinion argumentée (5 minutes environ) pour répondre à la question posée. **20 points**
4. Préparez-vous à participer à une discussion avec le jury portant sur le texte et sur votre exposé. **50 points**

**10 points d'office**  
**Total : 100 points**